Plans de gestion
du Conservatoire du littoral

Site de la rive sud du lac du Bourget

Savoie

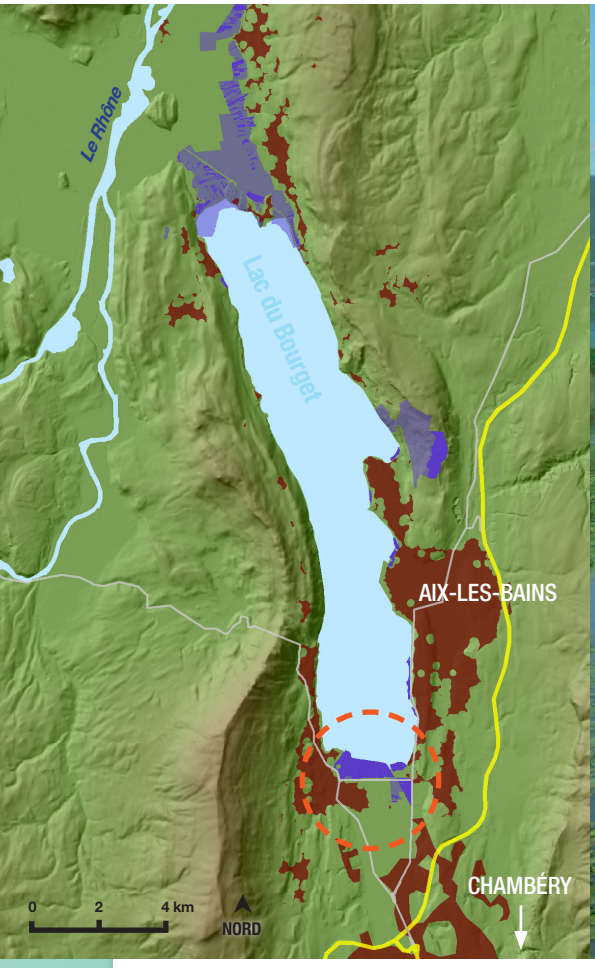




Le Bourget-du-Lac

Viviers-du-Lac

Rive sud du lac du Bourget





À l'extrémité sud du plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France, la rive sud constitue le dernier témoin d'un marais qui se prolongeait autrefois jusqu'à Chambéry. Cette zone humide fut, durant le Moyen Âge, un haut lieu de la cour de Savoie. Située sur un axe majeur de migration des oiseaux, elle est aujourd'hui au cœur de multiples enjeux : paysagers, naturalistes et pédagogiques.

La gestion est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie.

© Cdl

Propriété Conservatoire du littoral
Périmètre d'intervention
Espaces urbanisés
Réseau routier

Région Auvergne-Rhône-Alpes Savoie

Communes du Bourget-du-Lac et Viviers-du-Lac

Un site naturel d'une grande richesse

- Bien que relictuels, les marais offrent une mosaïque de milieux propices à la diversité des espèces dont plusieurs sont rares et menacées.
- Le site se trouve dans le couloir migratoire de nombreux oiseaux, entre les lacs alpins et le bassin rhodanien.
- C'est un lieu emblématique pour la Cistude : 1er site Savoyard de réintroduction en 2001.

Le château classé de Thomas II

- Construit en 1248 par Thomas II, le château, dont les ruines surplombent le sud du lac, fut la résidence favorite des comtes de Savoie deux siècles durant.
- Laissé à l'abandon, puis acheté en 1978 par la commune du Bourget-du-Lac, il a été classé au titre des Monuments historiques. Il fait l'objet de travaux de restauration et de valorisation.

Un intérêt pédagogique remarquable

- L'alliance de la nature et de la culture ainsi que la proximité d'Aix-les-Bains et de Chambéry expliquent l'intérêt des touristes et des habitants pour le site.
- Des animations et de nombreux aménagements permettent de sensibiliser un large public aux enjeux écologiques des rives du lac et des marais.



Cistude d'Europe - © M. Bouron

Repères

128 ha

Propriété du Conservatoire du littoral depuis :
1988

Plan de gestion
2015 – 2024

Un joyau culturel et naturel

Plus grand lac d'origine glaciaire de France, le lac du Bourget est une perle du patrimoine naturel et culturel de Savoie. Au-delà du cordon de végétation littorale, sa rive sud associe des prairies, des boisements humides, des mares, des étangs et des roselières. Elle offre ainsi à la faune, et notamment aux oiseaux, une mosaïque d'habitats sur un axe majeur de migration entre le nord et le sud de l'Europe.

Un réservoir de biodiversité

De nombreuses espèces symbolisent la reconquête des milieux humides sur le site : amphibiens, libellules...
Près de 600 espèces végétales – dont une vingtaine protégées – ont été recensées dans les parties terrestres, palustres et lacustres.

Dans les eaux du lac, de vastes herbiers aquatiques favorisent la faune invertébrée et piscicole. La tortue cistude retrouve, depuis l'année 2001, un habitat qu'elle occupait déjà aux temps préhistoriques. L'emblématique Castor d'Europe est également de retour depuis 1998.
Les couleuvres se plaisent tout particulièrement dans les ruines du château de Thomas II.


Les ruines du château dans leur écrin de verdure - © F. Biamino

Un «haut-lieu» pour les oiseaux

Environ 220 espèces d'oiseaux ont été observées sur la rive sud du lac, qui est à la fois :

- **Un site d'hivernage** pour de nombreux oiseaux comme le foulque et le Butor étoilé
- **Une halte** pour les migrateurs qui empruntent le couloir rhodanien
- **Un lieu de reproduction** pour 94 espèces nicheuses à l'instar du Blongios nain, le plus petit des hérons européens


La libellule Æschne mixte apprécie les eaux stagnantes des marais - © M. Bouron


Blongios nain - © A.Charbonnel


Héron bihoreau - © M. Bouron

Un château au coeur des marais

Au milieu des marais, le château de Thomas II ne devait être qu'un « simple » lieu de villégiature.Il devint pourtant la résidence privilégiée de la cour itinérante des comtes de Savoie, et les événements diplomatiques et familiaux s'y succédèrent jusqu'au début du XV^{e} siècle.
Incendié en 1456, laissé à l'abandon puis utilisé comme « carrière de pierres » au XIX^{e} siècle, il retrouve une seconde vie depuis les importants travaux de restauration engagés dans les années 1990. Le réseau de canaux et de vannes, qui permettait de remplir et de vidanger les viviers du château, se repère encore sur le terrain. Plusieurs petits bâtiments servent désormais d'observatoires ou d'abris pour la faune.

La richesse retrouvée des marais

Les marais au sud du lac ont connu de profondes modifications dès le XVIII^{e} siècle avec l'endiguement de la Leysse et la mise en culture de grandes surfaces pour produire du foin et de la blache (litière).

Les pressions se multiplièrent au XX^{e} siècle : construction de l'aéroport, urbanisation, extension des zones industrielles et des axes de communication. L'abandon de la fauche, la régulation du niveau du lac ou la plantation de peupliers ont également contribué à dégrader les milieux naturels.

La prise de conscience de l'intérêt des zones humides a cependant permis de réagir. D'importants travaux de restauration engagés dès le début des années 1990 ont rendu à la rive sud ses fonctionnalités écologiques et la beauté exceptionnelle de ses paysages.

L'extrémité sud du lac est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Elle est intégrée au réseau européen Natura 2000.

Agir pour préserver le site

Plus de 20 ans de travaux de restauration et d'entretien ont porté leurs fruits : des espèces qui avaient disparu sont aujourd'hui de retour, ou susceptibles de réapparaître. Ces dernières ne sauraient se développer de façon pérenne sans un maintien, voire une restauration des milieux et des continuités écologiques à plus vaste échelle.

1 Poursuivre la reconquête de la biodiversité

Entretenir et préserver la mosaïque de milieux

- **La roselière inondée** a la propriété de participer à l'épuration des eaux, tout en servant de zone d'alimentation, de reproduction et de refuge pour la faune.

  Des travaux ont été effectués en 2001 pour restaurer ce milieu avec la réalisation dans le lac d'îlots anti-houle. Pour éviter une nouvelle régression, il est essentiel de vérifier l'efficacité des ouvrages restants et de procéder aux réparations nécessaires.



Vue des berges depuis le lac - © M. Bouron



Roselières et nénuphars - © M. Bouron

- **Les prairies humides et les zones de carex** (ou laîches) comptent parmi les habitats les mieux représentés du site, suite aux efforts de débroussaillage.

  Elles accueillent une grande partie des espèces végétales protégées comme la Violette élevée. Ces milieux sont essentiellement entretenus par la fauche et le pâturage bovin.

- **Le bois mort** accueille de nombreux insectes dits saproxylophages (notamment des coléoptères, proies du Pic noir). Il abrite également des cavités pour les oiseaux cavernicoles. Il doit être conservé dans la mesure où il ne constitue pas un risque pour le public.



- **Les roselières terrestres** non converties en prairie humide doivent être conservées en l'état. Elles constituent en effet un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux, insectes, batraciens ou micromammifères. Leur entretien visera à limiter leur embroussaillement.
  Leur état de conservation peut être altéré par les espèces invasives, telle la Renouée du Japon qui se développe au détriment des espèces autochtones. Il convient de poursuivre la lutte par arrachage et par étrépage (décapage mécanique des sols) dans les zones les plus envahies de la roselière.



Violette élevée - © M. Bouron



La fauche et le pâturage assurent le bon état de conservation des habitats ouverts - © A.Charbonnel



Bois mort, support au développement d'autres espèces - © A.Charbonnel

Restaurer le caractère humide du site

Poursuivre la réouverture des prairies humides

Obturer les drains dans l'aulnaie du domaine de Buttet

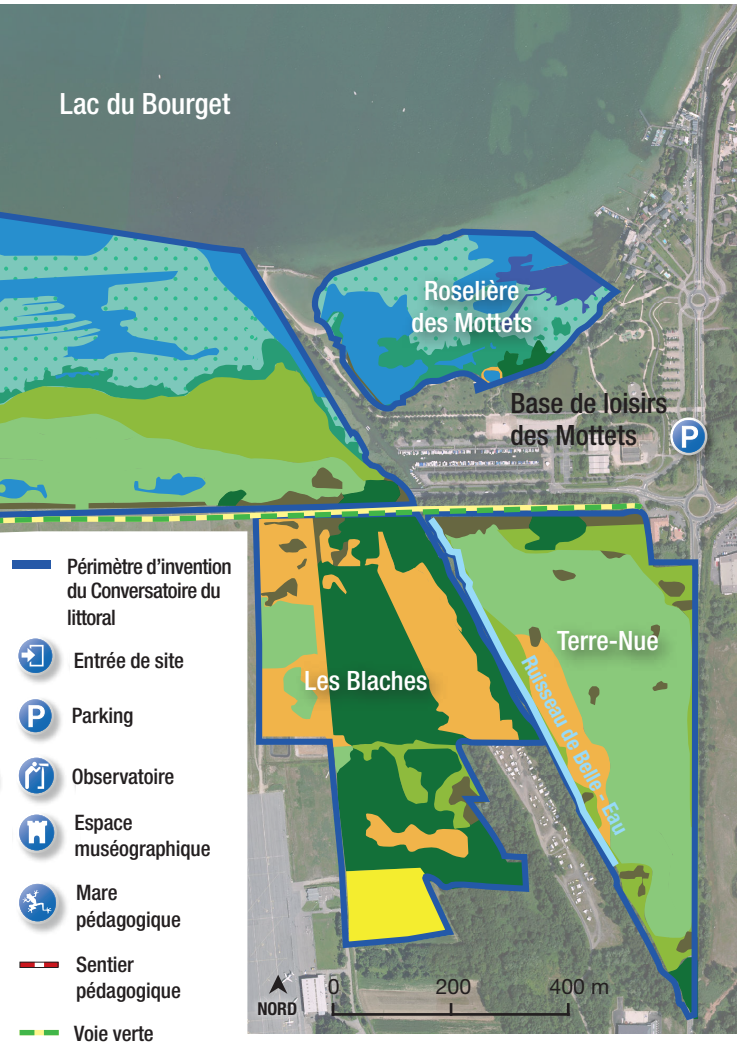
Vestiges des équipements piscicoles médiévaux, ces drains ne jouent plus aucun rôle dans l'alimentation des bassins, mais ils contribuent à la dégradation de l'aulnaie-frênaie. Quelques mares pourront être préservées, voire recreusées.

Renaturer l'extrémité aval du ruisseau de Belle-Eau

Le ruisseau de Belle-Eau est fortement dégradé sur la totalité de son linéaire. L'opération vise à diversifier les habitats et à renforcer les continuités écologiques entre le triangle de Terre-Nue et les Blaches.

Réaliser un diagnostic hydraulique des digues

Les digues qui ferment l'étang des Aigrettes datent de plusieurs siècles. Elles peuvent présenter des fuites, des brèches, des galeries creusées par les rongeurs…Il est important de vérifier leur étanchéité et, au besoin, de les consolider.





Terre-Nue - © A.Charbonnel

Mieux connaître la biodiversité

Si les oiseaux et la flore sont régulièrement suivis, certains groupes présentant de forts enjeux de conservation sont méconnus. C'est le cas des micromammifères et des chauves-souris, pour lequels le sud du lac constitue certainement un site stratégique d'alimentation.

Certains groupes, comme les mollusques, sont aussi de bons indicateurs de l'état de conservation des milieux.

Des inventaires ainsi que des suivis spécifiques pour les espèces à fort enjeu de conservation (comme la tortue Cistude d'Europe) sont nécessaires.

Une réactualisation régulière de la cartographie des habitats permettrait d'étudier l'évolution de ces espèces et d'adapter plus finement la gestion du site à leur préservation.



L'étang des Aigrettes : site phare de la rive sud

© A.Charbonnel

Créé il y a une vingtaine d'années à l'emplacement d'anciens viviers du château, l'étang des Aigrettes, d'une surface de près de 8,5 ha, est la principale surface aquatique du site et la plus riche en espèces.

De nombreux oiseaux s'y reproduisent et un observatoire permet au public de faire de belles découvertes. Sa gestion, ainsi que ses aménagements, doivent concilier ces enjeux naturalistes et pédagogiques majeurs.

Par ailleurs, l'étang connaît une tendance naturelle à l'atterrissement sous l'effet de la sédimentation et de la végétation. Le réajustement de son niveau d'eau (dont un remplissage annuel), son entretien régulier, ainsi qu'un suivi de son évolution sont nécessaires à sa préservation.



La tour de la poterne du château de Thomas II, réhabilitée en 2007 par la commune du Bourget-du-Lac, accueille désormais un espace muséographique.
© A.Charbonnel

2 Confirmer la vocation pédagogique du site et assurer un accueil de qualité

En raison de sa localisation en zone périurbaine, de son intérêt culturel et de ses richesses écologiques, le site est prisé des naturalistes, des touristes et des habitants des communes alentour. Cette situation exceptionnelle en fait un lieu idéal de sensibilisation du grand public aux enjeux écologiques du lac et des milieux aquatiques du bassin versant.

Accueillir tous les publics

Le sud du lac présente des enjeux environnementaux majeurs, largement développés dans les pages précédentes.
La volonté du Conservatoire du littoral et du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie est cependant d'accueillir tous les publics sur ce site, avec **la construction d'un premier observatoire en accès libre dès 1994.**

D'autres aménagements réalisés en 2012 ont permis d'ouvrir l'espace naturel à un public plus large. Le flux important de visiteurs aux motivations diverses (photo, observation, balades familiales…) peut générer certains conflits d'usages ou des incompréhensions mutuelles.

Pour trouver des solutions concrètes, un groupe de travail dédié s'est constitué pour être force de proposition en matière d'aménagement et d'accueil sur le site.

Concilier accueil du public et protection de l'environnement

Des actions ont déjà été réalisées, mais il reste des chantiers à mener :

- **Travailler sur la sécurisation des sentiers,** en prévoyant un entretien régulier.
- **Mieux informer sur site** par des panneaux de signalétique et d'information.
- **Préserver les espaces sensibles** par un marquage et un entretien des limites : palissades, clôtures, ganivelles et portails.
- **Densifier les lisières naturelles** qui forment un écran protecteur pour la faune.

Faire vivre et améliorer les infrastructures d'accueil existantes

- **L'Observatoire du lac** constitue un lieu pédagogique d'excellence où la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) accueille le public dans le cadre de visites guidées pour une découverte de la faune locale, en particulier des oiseaux. Une mare pédagogique a également été aménagée à proximité de l'observatoire.
- **L'observatoire des Aigrettes,** accessible en permanence, y compris par les personnes à mobilité réduite, permet à chacun d'observer la nature et d'apprécier le paysage. On y accède grâce à un sentier de découverte ouvert à tous, réalisé en 2012 par Grand Lac.
- **L'espace muséographique « le château de Thomas II et son marais »,** situé dans la tour de la poterne, est géré par l'Office de tourisme du Bourget-du-Lac. Aménagé en 2012 par le CEN Savoie, il permet de mieux comprendre les enjeux écologiques du lac du Bourget, notamment de sa rive sud.
- **L'enclos d'acclimatation des Cistudes** est visible depuis un point d'observation au niveau de la base de loisirs des Mottets. Il est possible d'y voir les petites tortures en train de se chauffer sur les solariums aménagés à cet effet.



L'observatoire du lac, accessible via des visites guidées © Cdl


Accès à l'observatoire des Aigrettes - © M. Bouron


Visites - © F. Biamino


Observation de la faune - © F. Biamino

Améliorer la promotion du site et renforcer le dispositif d'animation

Le dispositif actuel d'animation sur le site pourrait encore être amélioré, avec notamment un développement du nombre de visites et des offres d'animation au niveau de l'espace muséographique.

Il serait également intéressant de renforcer la communication sur et en dehors du site, et de construire des partenariats avec d'autres espaces de découverte du lac.

Enfin, une présence humaine permanente sur le site, afin d'assurer une médiation (environnementale, historique et culturelle), est bien entendu essentielle. De premiers pas ont été faits en ce sens (maraudage à l'observatoire des Aigrettes par exemple) et sont à poursuivre.

3 Renforcer la gouvernance pour une plus grande efficacité des actions

Depuis plus d'une vingtaine d'années, la rive sud du lac du Bourget bénéficie d'une gestion active par le CEN Savoie afin de préserver et de valoriser ses richesses remarquables.
Sa localisation au sein d'un territoire densément peuplé, très dynamique sur les plans économiques et touristiques, appelle la mise en place d'une gouvernance à plus grande échelle.

Intégrer la rive sud du lac dans une dynamique territoriale

Patrimoine historique, espace naturel, baignade et loisirs nautiques... Le sud du lac propose une offre diversifiée tournée vers le lac et attire de nombreux touristes, surtout en été. La proximité d'un pôle d'activité majeur (Savoie Technolac) et le développement de la zone touristique de la Croix Verte devraient encore accroître cette fréquentation.

Une gestion concertée entre les acteurs du territoire parait donc essentielle.

À l'initiative du CEN Savoie, en partenariat avec les collectivités locales, les différents acteurs réfléchissent à la mise en place d'un « schéma de cohérence territoriale » qui permettra de définir une stratégie commune d'accueil des publics sur le sud du lac.


Un site au coeur des activités du territoire - © A.Charbonnel

Envisager plusieurs échelles de gouvernance

- **Gouvernance locale**
  Acteurs essentiels de la dynamique du site, les usagers et leurs représentants doivent être intégrés dans une démarche globale de concertation au sein du comité de gestion, qui se réunit une fois par an. Communes, associations d'usagers (pêcheurs, chasseurs...), services de l'État, associations de protection de la nature (FRAPNA, LPO), Amis du Prieuré… sont concernés.

- **Gouvernance élargie**
  La rive sud du lac du Bourget étant impliquée dans différents engagements territoriaux, il est important de veiller à la cohérence avec des actions entreprises à plus vaste échelle. Des échanges réguliers sont indispensables avec le Conseil départemental de Savoie, Grand Lac, le Sypartec (syndicat mixte qui assure l'aménagement et la promotion de Savoie Technolac) ou encore le Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), notamment dans le cadre du plan de gestion du lac.

Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public. L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion.

La collection

Les brochures de la collection « Plans de gestion du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : www.conservatoire-du-littoral.fr. Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.

Une démarche partenariale

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations impliquées… Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers…), un plan de gestion qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Construit à partir du plan de gestion, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé définitivement par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Le gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

www.cen-savoie.org

Ramsar Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971)

NATURA 2000

www.ramsar.org

Les partenaires

Partenaires financiers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUVERGNE – RhôneAlpes
www.auvergnerhonealpes.eu

SAVOIE LE DÉPARTEMENT
www.savoie.fr

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LAC DU BOURGET
www.grand-lac.fr

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
www.eaurmc.fr

Partenaires techniques

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ SAVOIE
https://www.lpo.fr

FRAPNA
www.frapna.org

LAC du Bourget NATUREL PAR EXCELLENCE
www.bourgetdulactourisme.com

Plans de gestion du Conservatoire du littoral
Site de la rive sud du lac du Bourget

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral

Conception graphique et rédaction : MarkediA

Crédits photos : Conservatoire du littoral - CEN Savoie
Aurelie CHARBONNEL - Frédéric BIAMINO - Manuel BOURON
Frédéric LARREY

Cartes : Conservatoire du littoral

Impression sur papier recyclé

Juin 2016



Un sentier accessible à tous permet de découvrir les abords du château - © M. Bouron

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Conservatoire du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Lacs
Savoie technolac - Bâtiment le Dauphin
18, allée du lac Saint André
73382 Bourget-du-lac
Tel : 04 79 60 76 30
lacs@conservatoire-du-littoral.fr